

V. Ex. doit être cause des mesures ultérieures que prendra Sa Majesté, Elle désire que ce fait soit constaté par écrit; et je viens prier V. Ex. de bien vouloir m'écrire en réponse à cette note, ce qu'elle a daigné m'exprimer plusieurs fois de vive voix.

» Je profite, etc...

» *Le Ministre de la Justice,*

» P. ESCUDERO. »

Le lendemain 25, le Nonce adressait au Ministre de la Justice une note qui se terminait ainsi :

« ... J'ai fait observer à Sa Majesté et à V. Ex. que le Saint-Siège avait pu d'autant moins me donner des instructions sur les points dont il s'agit, qu'il ne pouvait pas supposer que le Gouvernement Impérial les proposerait et consommerait ainsi l'œuvre commencée par Juarez. J'ai déclaré à Sa Majesté et à V. Ex. que jamais à Rome je

n'avais entendu parler d'un semblable projet, ni par Sa Sainteté, ni par son Secrétaire d'État, ni par aucune personne attachée à la Cour pontificale, et que j'étais persuadé que le ministre Aguilar n'en avait jamais causé avec le Saint-Père, car dans le cas contraire, il m'aurait donné d'autres instructions. Je passe, monsieur le Ministre, par-dessus beaucoup d'autres réflexions, que je me suis permis de soumettre à la haute intelligence de S. M. l'Impératrice avec une franchise toute épiscopale, et je me vois contraint de répéter à V. Ex. que ne pouvant traiter sur les bases du projet en discussion, je me limiterai à les transmettre par le prochain courrier au gouvernement du Saint-Siège, et que pour le reste, je dois m'en rapporter entièrement à la lettre du Saint-Père à l'Empereur.

» J'ose m'adresser à V. Ex. pour l'inviter à supplier en mon nom Sa Majesté, si dévouée au Saint-Père, de ne prendre aucune résolution contraire à l'Église et à ses lois, de ne point augmenter l'affliction d'un Pontife si bon et si cruellement éprouvé, mais d'attendre l'oracle de

Sa Béatitude, qui ne peut être qu'à l'avantage de la religion et pour le plus grand bien de l'Empereur et de l'Empire.

» J'ai l'honneur, etc.

» *Le Nonce Apostolique,*

» P. F. ARCHEVÊQUE DE DAMAS. »

Le 27 décembre, l'Empereur écrivit au Ministre de la Justice une lettre que Sa Majesté fit insérer au journal officiel :

« Mon cher ministre Escudero,

» Afin d'aplanir les difficultés qui ont été soulevées au sujet des Lois dites de Réforme, Nous nous sommes proposé d'adopter de préférence un moyen qui, tout en donnant satisfaction aux justes exigences du pays, devait avoir pour effet de rétablir, pour tous les habitants de l'Empire, la tranquillité dans les esprits et le calme dans les

consciences. Dans ce but, Nous nous sommes occupé, étant à Rome, d'ouvrir des négociations avec le Saint-Père, comme chef universel de l'Église catholique.

» Le Nonce apostolique est arrivé à Mexico; mais, à Notre grande surprise, il a déclaré qu'il manquait d'instructions pour négocier, et qu'il devait en attendre de Rome.

» La situation difficile qui se prolonge depuis plus de sept mois, et qui Nous a coûté de si grands efforts, n'admet plus de retard. Cette situation exige un prompt dénouement. En conséquence, Nous vous chargeons de Nous proposer immédiatement des mesures, qui devront avoir pour effet :

» Que la justice soit rendue sans égard à la qualité des personnes ;

» Que les intérêts légitimes créés par les dites Lois de Réforme soient garantis, sans préjudice des dispositions à prendre pour redresser les injustices et les excès auxquels ces Lois ont donné lieu ;

» Qu'il soit pourvu à l'entretien du culte et à la protection des intérêts sacrés placés sous la sauvegarde de la religion ;

» Enfin, que les sacrements s'administrent, et que les autres fonctions du ministère ecclésiastique s'exercent dans tout l'Empire, gratuitement et sans charges pour les populations.

» A cet effet, vous Nous proposerez tout d'abord un plan pour la revision des opérations du désamortissement des biens ecclésiastiques. Ce plan devra avoir pour base la ratification des opérations légitimes exécutées sans fraude et conformément aux Lois, qui ont décrété l'abolition de la mainmorte et fait passer ces biens dans le domaine de la Nation.

» Enfin, vous vous guiderez d'après les principes les plus larges et les plus libéraux de la tolérance religieuse, sans perdre de vue que la religion de l'État est la religion Catholique, Apostolique et Romaine.

» MAXIMILIEN.

» Par l'Empereur

» *Le Ministre d'État,*

» VELASQUEZ DE LÉON. »

La correspondance continua sur ce ton jusqu'au mois d'avril ; le Nonce demanda alors ses passeports et s'en alla.

Ne dirait-on pas que ces négociations ont été engagées et conduites de part et d'autre, avec le désir de les faire avorter ?

Quand il y avait tant de questions brûlantes à traiter, pourquoi l'Empereur reprenant l'idée du général Forey, venait-il parler de la tolérance de tous les cultes ? Il n'y avait pas au Mexique un seul israélite, et les quelques protestants anglais, américains ou allemands ne demandaient pas du tout qu'on leur construisît des chapelles ; ils se contentaient parfaitement de lire le dimanche un chapitre de la Bible en famille.

D'un autre côté, que faut-il penser de l'intransigeance des Archevêques et Évêques Mexicains, qui après avoir excité Pie IX à se constituer l'interprète de leurs incroyables prétentions, instiguaient encore le Nonce à se montrer plus intraitable que le Pape ?

Sont-ils satisfaits aujourd'hui? Tous les biens ont été vendus, les couvents sont interdits, et le clergé ne peut plus sortir des églises en costume ecclésiastique, pas même en soutane; il n'est autorisé à circuler qu'en habits laïques!

L'Impératrice dont les illusions commençaient à s'évanouir et qui sentait les inconvénients de la brouille avec le clergé, écrivait le 5 janvier 1865 à une de ses amies d'Europe :

« Je ne sais si vous êtes au fait que le Saint-Père, qui a le caractère enjoué, dit souvent de lui-même qu'il est jettatore. Eh bien! c'est positif; depuis que son envoyé a mis le pied sur notre sol, nous n'avons eu que des déboires, et nous en attendons un nombre qui ne sera pas moindre dans un avenir prochain. L'énergie et la persévérance ne nous manquent pas; mais je me demande si les difficultés de toutes espèces continuant de la sorte, il y aura possibilité d'en sortir. »

Les Conservateurs devenaient de jour en jour de plus en plus indifférents; et comme un malheur n'arrive jamais seul, une mésintelligence qui prit plus tard de grandes proportions ne tarda pas à apparaître entre l'empereur Maximilien et le maréchal Bazaine.

Si la France suivant du reste l'usage pratiqué par toutes les grandes Puissances, avait bien fait d'inscrire dans le traité de Miramar, que le commandement des places et la direction des opérations militaires reviendraient en toutes circonstances au commandant français, quel que fût son grade, l'application de ce principe exigeait cependant des ménagements, qui ne furent pas toujours observés.

Les officiers mexicains étaient d'origines très variées. Il y en avait d'instruits et fort honorables, ayant parcouru des carrières régulières; d'autres, qui ne manquaient pas de qualités, étaient rapidement parvenus à des grades élevés grâce à une succession de pronunciamientos réussis; on en voyait aussi dont les débuts avaient été le vol et le brigandage; et enfin, il s'en trouvait quelques-uns, et ce n'étaient pas les moins

bons, qui s'étant eux-mêmes transformés de propriétaires riches et considérés en colonels, avaient organisé des corps de cavalerie et pris la campagne, autant par goût d'aventures que par convictions politiques.

Les distinctions étaient, à la vérité, très difficiles à faire, mais néanmoins, avec un peu de soins, on aurait pu éviter de froisser des susceptibilités plus ou moins justifiées, qui s'empressaient de porter leurs plaintes à l'Empereur.

Les Conseillers étrangers qui prenaient à tort et à travers parti pour les Mexicains et qui perdaient complètement de vue qu'ayant écarté les Conservateurs, il fallait au moins chercher à rester en bons termes avec l'armée française et le Maréchal, excitaient Sa Majesté à entretenir avec le commandant en chef, une correspondance qui prit bientôt un caractère fort aigre. A propos de questions de personnes, on en vint à parler des opérations, à critiquer leurs lenteurs et leurs résultats ; les ripostes devinrent aussi vives que les attaques ; la presse eut vent des démêlés, elle en répandit le bruit, et ses articles envenimèrent la situation.

Le 1^{er} janvier 1865, on s'entretenait beaucoup du prochain départ du Maréchal pour Oajaca, où tout semblait annoncer une répétition du siège de Puebla.

Après avoir offert mes souhaits de nouvel an à Leurs Majestés, je dis à l'Empereur que le régiment se sentait très honoré du titre de Garde de l'Impératrice ; qu'il était très flatté du service qu'il faisait au Palais de Mexico et à l'Alcazar de Chapultepec ; mais qu'il serait plus heureux encore si Leurs Majestés voulaient consentir à ce qu'il devint une Légion employée comme les autres troupes à la pacification du pays.

L'Empereur me répondit qu'il approuvait ma demande et que je pouvais aller dire de sa part au commandant en chef que j'étais à son entière disposition.